

Sujet : [INTERNET] Parc Eolien de FROMENTIERES

De : >

Date : 08/11/2023 à 15:44

Pour : ddt-participations-public@marne.gouv.fr

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je suis contre 6 éoliennes de 150 mètres trop proches des habitations de ce village où j'y ai des amis.

Je les plains car le paysage ne sera plus le même. Les éoliennes coifferont les maisons et l'église, dans laquelle j'ai visité un magnifique retable, et ôteront l'aspect bucolique d'une campagne tranquille. Prendre ses repas face à une éolienne n'a rien de réjouissant (pour moi également !!!)

De plus ils risquent le bruit et les effets lumineux dans les pièces à vivre. La valeur immobilière de leur habitation baissera car personnellement je n'irai jamais acheter au pied d'une éolienne et je n'apprécierai plus de la même façon les promenades environnantes. Il y a des forêts autour et je crains aussi pour l'avifaune.

Et si en plus il y avait des problèmes de santé pour les habitants et leurs animaux : électromagnétisme, infrasons.... à suivre !!!!

Ancien directeur d'office de tourisme je crains le pire pour notre département qui semble incapable de protéger ce qui en fait sa réputation.

Il faut se battre pour empêcher les promoteurs de se rapprocher des terroirs viticoles.

L'UNESCO doit œuvrer en ce sens chaque jour.

Concernant ce parc, 2 éoliennes sont prévues sur BAYE commune viticole. La covisibilité est évidente avec une hauteur pareille.

La Côte des blancs va perdre de son aura déjà bien entachée par un paysage industriel composé de dizaines d'éoliennes qui se voit trop bien de certains villages. Le Sézannais ce sont des centaines d'éoliennes qui clignotent toujours de plus en plus près.

La Marne est une région économique prospère grâce en partie au Champagne créateur d'emploi et de ressource financières.

Les axes qui desservent le tourisme, entre autre la départementale 933, doivent attirer les touristes et pas les faire fuir. Le croisement de CHAMPAUBERT dessert 3 côteaux, le circuit de la Grande Guerre avec Mondement (UNESCO). Les monuments commémoratifs des batailles de Napoléon (1814) sont situés sur cet axe.

Protégeons la FRANCE de cet envahissement.

Cordialement

— De loin eglise et sa future eolienne.png

— Pièces jointes :

De loin eglise et sa future eolienne.png

1,1 Mo

Distance aux habitations.pdf

212 Ko